

Paris, le 9 mars 2010



Groupe Socialiste du Sénat

LE GROUPE SOCIALISTE COMMUNIQUE

JOURNEE « JUSTICE MORTE » : LE GOUVERNEMENT DOIT TIRER LES CONSEQUENCES DE LA FORTE MOBILISATION DES PROFESSIONNELS DE LA JUSTICE

Au nom du Groupe Socialiste au Sénat, Alain ANZIANI, Sénateur de la Gironde, apporte son soutien à la journée de mobilisation des professionnels de la justice. Il partage pleinement les craintes des associations et syndicats qui ont appelé à manifester concernant les atteintes à l'indépendance de l'autorité judiciaire et la paupérisation de notre système judiciaire.

La forte mobilisation des professionnels lors de la journée « justice morte » du mardi 9 mars 2009 est révélatrice du malaise de l'institution judiciaire dans son ensemble. La politique gouvernementale de réforme de la carte judiciaire et de suppression d'effectifs a déjà considérablement affaibli cette institution, au risque d'en hypothéquer le fonctionnement.

L'efficacité du système judiciaire est sacrifiée au nom d'une vision uniquement comptable. Ainsi, les droits consacrés par la récente loi pénitentiaire ne peuvent être appliqués, faute de moyens. De même, les magistrats et les personnels des greffes déplorent l'incapacité de faire face à l'engorgement des tribunaux.

Alain Anziani partage également les inquiétudes des manifestants sur l'avant-projet de réforme de la procédure pénale. La suppression du juge d'instruction au profit d'un parquet tout-puissant ou la modification du délai de prescription des abus de biens sociaux sont symboliques de la défiance du gouvernement envers une justice indépendante. **Il ne s'agit pas d'une réforme, mais bien d'une reprise en main de la Justice par le pouvoir exécutif.**